

Délibération n°D20230102

Rapporteur : Eric PROLA

Service : Secrétariat Général

Secrétaire de séance : Stéphane FRADIN

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le VINGT SIX SEPTEMBRE, à 16 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 27, 28, 27, 26, 25, 24 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 20/09/2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Eric PROLA (1), Marie-Lise POTRON (2), Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Fatiha BANCAL (3), Marc LETURGIE, Florence MALGAT, Marie-Hélène SCOTTI (4), Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI (5), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET, Christine FRANCOIS, Lionel FREL.

ABSENTS EXCUSÉS : Joël KERDRAON	a donné délégation à	Jonathan PRIOLEAUD
Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
Eric PROLA	a donné délégation à	Christophe DAVID-BORDIER
Marie-Lise POTRON	a donné délégation à	Marie-Hélène SCOTTI
Fatiha BANCAL	a donné délégation à	Michaël DESTOMBES

ABSENTS : Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Julie TEJERIZO, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

(1) Départ au dossier n°19 « Classe de découverte – participation communale »

(2) Arrivée au dossier n°2 « Rapport sur la délégation de service public du crématorium – OGF – Année 2022 »

(3) Départ au dossier n°15 « Attribution de bourse d'excellence sportive – Année 2022 »

(4) Départ au dossier n°30 « Motion pour l'adoption d'un plan de lutte contre la canicule et les autres dérèglements climatiques par la ville de Bergerac »

(5) Départ au dossier n°30 « Motion pour l'adoption d'un plan de lutte contre la canicule et les autres dérèglements climatiques par la ville de Bergerac »

CFA - REMPLACEMENT MANDATAIRE TITULAIRE A LA SUITE DE LA DÉMISSION DE MADAME FATIHA BANCAL

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts du Centre de Formation des Apprentis de BERGERAC (CFA) qui dispose ;

VU la délibération du conseil municipal n°D20200045 en date du 10 juillet 2020 modifiée, arrêtant, entre autres, les noms des membres élus de la Ville de BERGERAC à siéger au Conseil d'Administration de Centre de Formation des Apprentis de BERGERAC (CFA) ;

CONSIDÉRANT l'intention exprimée le 17 juillet 2023 par Madame Fatiha BANCAL, conseillère municipale à la mairie de BERGERAC, déléguée à la Politique de la Ville et au Logement social, de mettre fin à ses fonctions de mandataire titulaire auprès du conseil d'administration du CFA ;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture des statuts de cette entité, il a y lieu de procéder à l'élection d'un nouvel administrateur et de choisir le mode de scrutin (public à la demande du quart des membres présents ou privé lorsqu'un tiers des membres le demande) à emprunter pour adopter ce changement ;

CONSIDÉRANT le vote à la majorité des membres du conseil municipal optant pour le choix du vote au scrutin public afin de désigner un administrateur au sein du CFA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE FAIRE APPEL** à candidature au fonction d'administrateur au sein du Centre de Formation des Apprentis de BERGERAC (CFA), en remplacement de Madame Fatiha BANCAL, désireuse de mettre fin à ces fonctions au sein de cette institution ;
- **D'OPTER** pour le choix du vote au scrutin public pour désigner ce nouveau membre appelé à siéger au conseil d'administration du CFA ;
- **DE PROCÉDER** à l'élection de la représentante communale ;
- **D'INFORMER** le conseil d'administration du CFA du résultat de cette élection afin d'installer Madame Joaquina WEINBERG lors de sa prochaine réunion.

Adopté par 24 voix pour : Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Fatiha BANCAL (pouvoir), Marc LETRUGIE, Florence MALGAT, Joël KERDRAON (pouvoir), Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY.

6 abstentions : Marion CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET, Christine FRANCOIS, Lionel FREL.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 26/09/2023.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 2 OCT. 2023
et de l'affichage en date du - 2 OCT. 2023 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,

Stéphane FRADIN



Le Maire,

Jonathan PRIOLEAUD

